N° [illegible] — 4e Année. CINQ CENTIMES Dimanche 6 Mars 1892

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue de Jeanne-Jeuvoir, N° 12
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 90. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux Bureaux du Journal, à Lille, Havas Nationale; à PARIS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10, et à BRUXELLES, à l'Agence Havas, BELGIQUE et HOLLANDE, 31, Montagne de la Cour, Agence de Publicité générale, 9, rue Auguste Orts.

TÉLÉPHONE

ÉLECTION LÉGISLATIVE

Scrutin de ballottage du 6 mars

2e Circonscription de Béthune (Pas-de-Calais)

Candidat Républicain progressiste

Arthur LAMENDIN

Secrétaire général du Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais
Membre du Conseil supérieur du Travail

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing

publiera prochainement

BEAU PAGE

PAR

PIERRE SALES

BOURSE DU BOULEVARD

Rente 3 0/0 96 60 — Extérieure 55 5/32 — Hongrois 92 .. — Portugais 27 5/8 — Russe 3 0/0 .. /. — Russe 3 0/0 3/4 — Orthes 66 1/4 — Turcs 19 17 — Banque Ottomane 587 .. Lots turcs 78 87 — Tabac Ottomane 558 13 — Egypte 6 0/0 452 19 — Rio 498 .. — Thars-is .. — Alpines .. — Phenix espagnol 481 .. — Robinson .. — Debeers ...

AUX ELECTEURS

de la 2e circonscription de Béthune

A la veille du scrutin, nous adressons aux électeurs de la seconde circonscription de Béthune un énergique appel.

La situation est bien nette, bien précise.

Les opinions des deux candidats en présence ne peuvent prêter à aucune équivoque. Les drapeaux sont largement déployés. La bataille est engagée entre la République et la réaction cléricale.

A cette heure décisive, toutes les nuances, toutes les questions de personnes disparaissent. M. Lamendin et M. Delisse ne sont plus rien que par les idées qu'ils représentent. Ce n'est pas pour celui-ci ou pour celui-là que les électeurs voteront demain : c'est pour le principe dont chacun d'eux s'est constitué le défenseur.

Est-ce que parmi les républicains il pourrait y avoir la moindre hésitation ? Est-ce qu'aucun d'eux pourrait se refuser à donner son suffrage à M. Lamendin, sous prétexte qu'il ne partage pas exactement toutes ses opinions, toutes ses doctrines ?

En vérité, nous le croyons pas. Nous ne voulons pas le croire.

Ça été l'honneur et la force de notre parti depuis vingt ans, de savoir sacrifier les préférences personnelles, les préventions et les animosités, à l'intérêt supérieur de la grande idée que nous servions.

C'est par cette abnégation constante, par cette discipline impérieuse que nous avons grandi, que nous avons triomphé de toutes les réactions coalisées, et que nous avons fait la République puissante, triomphante et prospère.

N'abandonnons pas cette tradition glorieuse.

Restons-lui fidèle, en dépit des manœuvres tentées par nos éternels ennemis pour jeter la division parmi nous.

Les prolétaires, les ouvriers, les mineurs du Pas-de-Calais et du Nord ont toujours fait partie de la grande armée républicaine. Ils ont toujours marché dans nos rangs. Ne les en bannissons pas par un ostracisme qui serait aussi injuste que funeste. Ne nous aliénons pas le concours d'alliés précieux, qui ont eu leur part de nos victoires républicaines, et dont nous serons heureux de retrouver le concours dans les prochaines luttes électorales.

On a essayé de représenter Lamendin comme un révolutionnaire et un anarchiste. Ce sont là des calomnies contre lesquelles protestent tout son passé, sa vie publique tout entière, et sa profession de foi, et ses déclarations depuis l'ouverture de la période électorale. Ouvrier, Lamendin n'est fait l'interprète des revendications de ses camarades les travailleurs. Mais il a toujours affirmé qu'il ne pourrait la réalisation des réformes sociales que par les moyens légaux, par le bulletin de vote, par la puissance du suffrage universel.

Que veut-on de plus ? Et quel est le républicain progressiste qui ne fasse pas sien un tel programme ? Est-ce que le principe même de notre République démocratique n'est pas d'atténuer progressivement les inégalités sociales, de généraliser le bien-être, et de faire régner, le plus possible, entre les citoyens d'un même pays, l'égalité, la fraternité, la justice ?

Non, non, nous en avons la conviction profonde, il ne se produira pas de défaillances parmi les républicains de la seconde circonscription de Béthune. Il ne s'en trouvera aucun — non pour voter en faveur de M. Delisse, ce qui serait une trahison... mais même pour déserter la lutte dans une bataille où l'idée républicaine est aux prises avec l'idée réactionnaire et cléricale.

Les dix mille républicains qui ont envoyé le docteur Haynaut à la Chambre, il y a deux ans, se retrouveront unis en rangs compacts pour repousser le nouvel assaut donné à la République par des ennemis toujours vaincus, mais jamais désarmés.

Républicains de Béthune, au scrutin!

Oubliez tous ressentiments personnels ! Bannissez tous préjugés !

Voyez l'exemple que vous ont donné les républicains de Cambrai, qui ont si patriotiquement immolé leurs griefs à l'intérêt supérieur de la République.

Interrogez vos consciences et vos cœurs. Ils vous diront où est l'intérêt de la cause que vous défendez depuis si longtemps. Ils vous diront où est le devoir. Ils vous montreront où est le drapeau républicain.

Et n'écoutant que vos sentiments républicains, sacrifiant toutes autres considérations à votre amour de la République, vous rallierez tous le drapeau, vous vous rangerez aux côtés de celui qui le porte.

Vous voterez pour Lamendin !

GEORGES ROBERT.

LES DESSOUS DE LA CRISE

Une page d'histoire

Sous ce titre, le *Figaro* raconte, dans un article très documenté, toute la genèse de la crise ministérielle et le rôle joué par le Président de la République. Nous en détachons le passage suivant :

L'échec de la nouvelle tentative faite avec M. Bourgeois (26 février), amène M. Carnot à chercher *un président du Conseil en dehors* de l'ancien cabinet dont le parlement avait, pendant deux années, apprécié à leur valeur les services et le dévouement.

M. Loubet, ancien ministre des travaux publics du cabinet dirigé par M. Tirard, du 12 décembre 1887 au 3 avril 1888, est chargé alors (mais alors seulement) et après huit jours de vaines tentatives de la mission de former un ministère nouveau : et il, reçoit, comme les auteurs des tentatives précédentes, la plus complète liberté pour rechercher, dans la plus entière indépendance, les concours qui peuvent lui sembler utiles et nécessaires.

On s, à ce propos, dans l'après-midi du 27 février, répandu le bruit que, M. Burdeau s'ayant décliné l'offre qui lui était faite pour le portefeuille des travaux publics, M. Loubet s'était rendu à l'Elysée pour déclarer qu'il déclinait la formation du futur cabinet, sa liberté n'étant pas complète.

Nous pouvons affirmer que ces racontars étaient absolument faux; et nous pouvons ajouter, parce que nous le savons positivement, que M. Loubet n'est revenu à l'Elysée que dans la soirée du 27 février et uniquement pour présenter tous ses collègues au président de la République.

Tous les membres du nouveau cabinet l'accompagnaient dans cette visite.

Et si M. Constans n'était pas parmi ces membres du cabinet nouveau, c'est tout simplement parce que M. Loubet et ses collègues avaient jugé sa collaboration inutile, comme ils ont jugé inutile de s'adjoindre M. Yves Guyot, M. Fallières ou M. Barbey.

Rien de plus.

S'est-on privé de cette collaboration parce que M. Constans s'était refusé à poursuivre l'*Intransigeant* au lendemain des attaques qui ont fait tant de bruit?

Est-ce parce qu'il a fait un usage si exagéré des fonds secrets qu'il s'apprêtait à forcer à son tour, à son profit personnel, un petit Etat dans l'Etat, et qu'il devenait ainsi une puissance aussi terrible sinon aussi nuisible que le général Boulanger? *Je l'ignore.*

Mais ce que je sais, et ce que j'affirme, c'est que le Président de la République n'est intervenu en rien, et ne pouvait intervenir en rien dans le choix complètement libres de M. Loubet.

Telle est l'absolue vérité sur cette crise dont on a dénaturé, de mauvaise foi, les raisons, la portée et les suites graves.

On a beau vouloir y mêler des questions de personnes, il n'est pas possible de résister à la puissance indéniable des faits.

Sans dévier d'une ligne, le président a usé fermement de ses droits constitutionnels avec une correction que tout narrateur impartial est obligé de reconnaître. Voilà ce qu'établit le simple récit des faits.

Réponse de Rochefort au « Jour »

Les amis de M. Rochefort lui ont télégraphié l'article du *Jour* parlant d'un prétendu complot entre le rédacteur en chef de l'*Intransigeant* et M. de Freycinet, pour renverser le ministère et éliminer ensuite M. Constans.

Déjà hier nous avons donné les explications que fournissaient les amis de M. de Freycinet.

Aujourd'hui M. Rochefort dans l'*Intransigeant* se charge de démentir lui-même le roman du *Jour*.

Voici le passage principal de l'article :

L'exil a tout de même quelques bons moments. J'en ai passé un délicieux en apprenant, par un article du *Jour*, que j'avais complotè la chute de Constans avec M. de Freycinet ! Il est vrai que j'ai déjà été condamné pour avoir complotè avec le général Boulanger et, chose curieuse, ce serait avec des ministres qui m'ont traîné devant la Haute-Cour pour ce premier complot, que j'aurais organisé le second. Jamais on n'aurait poussé aussi loin la manie de la conspiration.

Je ferai remarquer à notre confrère le *Jour* qu'il n'était pas excessivement difficile de deviner que je complotais le renversement du vieux cromptor de l'intérieur. Voilà trois ans environ que, tous les matins, je réclame deux cent mille exemplaires cette mesure d'assainissement public. C'est ce qu'en pourrait appeler un complot à ciel ouvert, et je ne vois pas trop de quelle utilité aurait pu être, pour le succès de mon entreprise, M. de Freycinet qui, hier encore, réclamait la question préalable sur l'interpellation Le Sassa visant l'indignité d'un des membres du cabinet, dont le même Freycinet faisait partie en qualité de président du Conseil.

Enfin, c'était M. Carnot qui songeait à signer ma grâce. Aujourd'hui, c'est le ministre de la guerre qui conspire avec moi. Toutes ces nouvelles bizarreries constituent ce qu'on appelle un théâtre le plus comique du Jocko ».

Jocko c'est Constans, qui, en mourant essaie encore d'atteindre ses ennemis par quelque invention que, dans le trouble de son esprit et dans la hâte des événements, il ne se donne pas la peine de dégrossir.

... Quant à M. de Freycinet, aucun des amis qui m'ont fait le plaisir de me supporter des nouvelles de France ne m'en a soufflé mot. *Je cherche d'ailleurs ce que le sénateur* qui a voté pour moi la peine de la déportation dans une enceinte fortifiée aurait bien pu avoir à me dire.

Et, dans sa conclusion, Rochefort ajoute à propos de M. Constans :

Les insinuations qu'il fait, depuis sa mise au rancart, lancer quotidiennement par ses amis, dénoncent une fois de plus la nature si délicieuse, si prouvente que, dans nos attaques contre lui, loin d'avoir été violent, nous étions à peine juste.

Le « Jour » riposte

Voulant mettre sous les yeux de nos lecteurs toutes les pièces du débat nous publions la réponse du *Jour* à l'article ci-dessus :

M. Henri Rochefort répond ce matin, dans l'*Intransigeant*, au résumé télégraphique des informations du *Jour*, qu'on lui a envoyé à Londres. Une partie de cette note, placée à la suite de son article, annonce en même temps une nouvelle réponse pour demain.

Celle d'aujourd'hui nous permet déjà de dire que M. Rochefort conteste notre récit, sans parvenir toutefois à détruire la conviction que nous avons eue de son exactitude et surtout sans infirmer en rien la déclaration qu'il a faite lui-même à l'Hôtel Mengelle, lors des funérailles de Boulanger, à savoir que, « *M. de Freycinet lui avait envoyé du monde* ». C'est un journal d'hier matin qui rappelait cette confidence, bien connue d'ailleurs dans les coulisses parlementaires, et dont une vingtaine de boulangistes ont été les témoins à l'époque.

Seulement il est possible, en effet, que l'émissaire utile « envoyé » par le président du Conseil au général de Londres n'ait pas été M. de Lagrené, un volontaire chevaleresque celui-là, mais M. Guillot, ancien député de l'Isère, qui fit la navette, quelques mois plus tard, entre Londres et Paris, chargé d'une mission plus précise et qui paraît avoir enfin réussi.

Ajoutons que, au dernier moment, d'autres personnes encore, non extrêmement, dont les noms, pour le moment, importent peu.

Nous avons dit et nous répétons que M. de Freycinet avait permis et prescrit de penser que ces démarches étaient autorisées, si bien qu'un jour est venu où le journaliste a réclamé par écrit la réalisation des promesses qu'on lui avait faites, et que ce jour-là il a *bien failu s'exécuter*.

Nous attendons pour en dire davantage le nouvel article annoncé par l'*Intransigeant*.

Il est très facheux, vraiment, que M. de Freycinet ne se hâte point de faire voter l'amnistie (que nous avons été nous-mêmes les premiers à réclamer pour notre confrère). Ces conversations entre Paris et Londres sont d'une lenteur!...

M. RIBOT ET LE SAINT-SIÈGE

Voici le texte des instructions qui ont été adressées par M. Ribot, ministre des affaires étrangères, à notre ambassadeur près le Saint-Siège, qui ont été lues jeudi après-midi à la tribune de la Chambre des Députés :

Paris, 17 décembre 1891.

Monsieur,

Le haute bienveillance dont le Souverain-Pontife a sentime de s'inspirer dans ses jugements, n'a pas manqué, sans doute, d'apprécier comme il convient les récentes manifestations auxquelles une trop grande partie de l'épiscopat français s'est laissé entraîner.

Sans vouloir exagérer la portée de ces manifestations et l'émotion qu'elles ont produites, il est impossible de méconnaître que, tout au moins, pour le premier résultat de raviver des luttes irritantes et de compromettre la pacification que le Saint-Siège n'a pas cessé de recommander aux évêques.

On ne comprendrait pas que ceux-ci se soient départis, en cette occasion, de la réserve qui convient à leur caractère, si on ne savait de quelles révélations ils ont été l'objet de la part de certains partis politiques.

La lettre de l'archevêque de Bordeaux, qui a été communiquée à la Chambre par le ministre des cultes, et d'autres lettres, d'un caractère plus confidentiel, également adressées à M. Fallières, nous ont fait connaître le fait de la campagne qui vient d'être engagée au nom de la religion et les moyens employés pour *forcer les évêques à y prendre part*.

Les déclarations que S. E. le cardinal Rampolla a faites spontanément à M. de Mobel ne nous ont laissé aucun doute sur les sentiments qu'a inspirés au Souverain-Pontife la soumise de quelques-unes de nos évêques; ces sentiments m'ont d'ailleurs été confirmés *au nom de Sa Sainteté par j'ai eu* avec le nonce apostolique. Je n'ignore pas que Mgr Ferrata a usé de toute l'influence dont il dispose, pour faire comprendre aux évêques que le Saint-Siège n'approuvait pas leur attitude et qu'il n'a pas dépendu de lui d'empêcher les regrettables incidents qui ont précédé et suivi la consécration de l'archevêque d'Aix. Quoi qu'il en soit, la situation ne laisse pas de présenter, sur les cœurs qui ont à cœur le maintien de la paix religieuse, et qui considèrent que le Concordat est encore la meilleure garantie.

Les débats de ces derniers jours ont montré que l'idée de la séparation de l'Eglise et de l'Etat était envisagée par quelques-uns, non aussi loin que par un grand nombre de républicains, comme la solution des difficultés que soulève l'application du Concordat.

Le gouvernement de la République n'est pas moins avec fermeté, comme une solution, qui lui semble exposée de périls, dans l'état actuel des esprits, mais nous ne pouvons nous dissimuler qu'il deviendrait difficile de défendre le Concordat contre les attaques dont il est l'objet, si les évêques ne s'inspirent pas davantage de son esprit.

Je vous prie, Monsieur, de faire savoir aux évêques affectant d'intervenir, non pas seulement comme simples citoyens mais en tant qu'évêques dans les choses de l'ordre politique, soit en convoquant, soit en organisant les actes du gouvernement, soit en se prétendant l'organisation d'un parti catholique dont ils seraient les chefs, mais qui ne serait, en réalité qu'un parti politique.

La défiance envers les représentants du pouvoir civil, la neutralité dans les luttes politiques, sont les premiers devoirs d'un clergé reconnu par l'Etat. Du jour où ce clergé sort de sa mission religieuse pour se mêler à la politique, il met en danger le Concordat.

Je vous signale particulièrement, à ce point de vue, le projet qui semble avoir été formé par un certain nombre d'évêques, de publier quelque temps avant les élections municipales un manifeste sur les devoirs des électeurs. On ne saurait pas de voir dans cette intervention collective une violation de la part des évêques, d'exercer une direction politique.

Je dois surtout appeler votre attention sur les nouveaux catéchismes récemment introduits, dans un certain nombre de diocèses, et qui contiennent non seulement des conseils sur le choix des candidats politiques, conseils fort peu appropriés, en tout cas, à l'âge des enfants auxquels ils sont adressés, mais encore des critiques de la loi qui a tracé les programmes d'enseignement dans les écoles publiques.

Il ne serait que temps de donner aux évêques *des conseils de prudence et, comme je n'en saurais douter*, le Saint-Siège tient à les prévenir des graves conflits, dans une matière aussi délicate que celle-ci, entre l'autorité civile et une partie de l'épiscopat.

Vous pouvez affirmer hautement que le gouvernement de la République désire de la plus entière sincérité la paix *religieuse*, qu'il a le plus profond respect des croyances et des droits de la conscience.

Il vient de donner une preuve des sentiments qui dirigent sa conduite, en déclarant publiquement qu'il ne s'associait à aucune manœuvre préparatoire de la dénonciation du Concordat. En vous faisant l'interprète de ces sentiments, vous n'ignorez que plus d'autorité pour signaler le péril qu'il y aurait à laisser l'épiscopat persévérer dans la voie qui lui est suivie. Votre langage doit être à cet *égard aussi net et aussi ferme que notre conduite* a été jusqu'à ce jour prudente et modérée.

Nous ne voulons pas avoir la responsabilité de ce qui pourrait advenir, si on laissait s'aggraver un état de choses si contraire aux véritables intérêts de l'église.

Vous êtes autorisé à donner lecture de cette lettre au cardinal secrétaire d'Etat.

Veuillez agréer, etc.

Signé : RIBOT.

La déclaration ministérielle

OPINION DE LA PRESSE

Voici quelle est l'opinion de la presse sur la déclaration ministérielle :

JOURNAUX RÉPUBLICAINS

De M. E. Magnier, dans l'*Événement* :

Il faudra voir le cabinet à l'œuvre. Paris qu'il est venu au monde plus on moins bien constitué, les difficultés inférieures ne se sont pas évanouies comme par enchantement. Elles sont là, toujours pendantes, toujours cuisantes. La Chambre réserve le dessus son droit tout entier.

Que et les machinations récemment ourdies dans le coulisse et dont le pays est demeuré profondément scandalisé et pourra en recevoir pour tout de suite le châtiment qu'elles méritent, il n'y a pas lieu de s'en étonner. En politique, toutes les fautes se paient.

Un peu plus tôt, un peu plus tard, la loyauté, le courage, la justice ont leur revanche. Les trahisons quotidiennes l'indignation de la France républicaine seront démasquées et punies. Tout vient à point à qui sait attendre.

De M. J. Reinach, dans la **République Française** :

Nous sommes un peu plus de trois cents républicains qui n'accorderont leur confiance définitive qu'à un gouvernement qui le mérite. Nous ne fuserons systématiquement le lui. Il y a des raisons que le premier devoir d'un gouvernement républicain est de respecter...

Du **Radical** :

La discussion a été maigre, vaisant que la déclaration a été platonique. Pas d'équivoque; nous allons parler sûr! Il a été le mot de la fin. Il n'a-t-on rien dit de ce que tout le monde savait. Tout se sera borné à un changement de personne ! Le mal d'enfant de la montagne aboutissant à une fausse couche!

De M. René Goblet dans la **Petite République Française** :

La Chambre, malgré l'insuffisance de ses déclarations, a cependant donné au Cabinet la majorité dont il avait besoin pour garder le pouvoir. Elle a fait en cela, *moyennant*, le moins chose qu'elle pût faire.

Outre qu'il est parfaitement inutile de rouvrir une crise où les questions de personnes ont décidément joué un beaucoup trop grand rôle, il est clair qu'elle n'était nullement préparée à former, en l'appuyant d'une majorité *sérieuse* et durable, une politique *plus nette sur laquelle un autre ministère* pût se constituer.

Dès M. Vacquerie dans le **Rappel** :

On attendait la déclaration ministérielle à ce qu'elle dirait du projet de loi sur les associations.

Elle n'en dit rien du tout. Elle n'en prononce pas le mot. Elle y fait pas allusion. Comment pouvait qu'à une question de M. Louis Barthou M. Loubet a répondu que la question n'était pas mûre

Quoi qu'il en soit, la déclaration a été « approuvée ». La Chambre approuve aujourd'hui ce qu'elle désapprouvait la semaine dernière. Elle reshausse le ministère ressoudé.

De **M. Camille Pelletan dans la Justice** :

Que restera-t-il donc de cette journée ? L'abdication de la Chambre, qui a sacrifié sa propre dignité, qui a prononcé qu'elle n'avait pas ce qu'elle faisait quand elle renversait le cabinet précédent, et un encouragement à prétentions à ceux qui croient dorénavant qu'il n'y a plus à se préoccuper des gens du Palais-Bourbon.

Tout cela nous prépare un bel avenir. Il est temps d'aviser. Tâchons, tout au moins, de mentir au pays, que *s'y n'y a plus en France*, ni Chambre ni parti, il y existe encore nul poignée de républicains rebelles aux capitulations et aux intrigues !

De M. Doumer dans le **Voltaire** :

Nous avons sa hier la déclaration ministérielle.

Elle a donné tout ce qu'on pouvait attendre du cabinet, eu égard aux conditions de sa naissance, à sa composition malheureusement assez hétéroclite.

Et tout de suite, on s'est expliqué devant la Chambre.

Cela valait mieux pour tout le monde peut-être. *C'était, du moins, excellent pour le ministère, qui* avait ainsi le moyen de s'expliquer plus complètement et qui ne pouvait être renversé que par une sorte de question préalable, avant d'avoir qui et même d'avoir vécu.

Une crise ouverte dans de pareilles conditions aurait eu probablement de graves conséquences que chacun devrait envisager.

Et le débat public auquel on s'est livré avait des dangers trop visibles pour que, même en ce pays, on ne pût pas en tenir compte.

Les petites machinations, faites les jours précédents dans la coulisse, contre le président du Conseil avec le langage franc et loyal de l'honorable M. Loubet.

La situation était telle que renverser le cabinet n'aurait pas assuré le triomphe d'une opinion : c'est été le succès d'une intrigue.

La Chambre a eu raison de ne s'y point prêter.

De **la Lanterne** :

Deux cents voix, à première vue, c'est superbe. Seulement il ne faudrait point s'y fier.

Le cabinet, en effet, n'a pas été réellement attaqué. Ce n'est pas une bataille qui s'est livrée hier.

C'est une revue de parade qui personne n'a voulu troubler.

En fait, ce n'est pas pour le cabinet qu'on a voté.

C'est contre une crise ministérielle, contre une crise présidentielle peut-être.

De **l'Estafette** :

Le nouveau cabinet a paraît assez ambigues : ils dit avec netteté, avec loyauté, quelle est la politique qui prétend suivre, et on a eu aussitôt ce ministère, dont on disait à l'avance qu'il était mort, dont on prophétisait, avec joie, dans certaines milieux, la prochaine sortie fortuite et triomphale. Il est bien difficile de prévoir ce qui va se passer dans quelques jours.

Mais ce qui est certain, c'est que le cabinet ne pas citer de noms — ont essayé d'abuser à ses chausses, sans l'attaquer de front, faire très pitoyeuse figure.

Du **Journal des Débats** :

L'issue de cette rencontre a été certainement plus heureuse pour le cabinet qu'on ne le supposait en général, plus heureuse qu'il n'osait l'espérer lui-même.

On annonce qu'il n'est pas au bout des épreuves, et que la vraie bataille se n'engagera que dans quelque temps.

C'est fort possible : c'est même assez probable. Et tous ces, il faut se féliciter du résultat de la séance d'hier.

De la **Paix** :

Si le nouveau ministère n'a pas, plus que ses devanciers, fait un pas vers une immoralité, il est désormais en possession d'une somme d'autorité politique assez grande pour le soustraire aux conditions d'existence précaire que beaucoup lui prédisaient. Son programme répond à toutes les exigences de la situation.

Il brille surtout par deux grandes qualités, qui sont *le bon sens et l'honnêteté* : tout nous donne à espérer qu'il aura aussi la stabilité que le pays réclame, que tous les républicains, ayant conscience des véritables intérêts de la République, lui souhaitent en toute sincérité.

Du **Petit Parisien** :

Le succès du nouveau président du conseil a été grand lorsqu'il a dit qu'il n'avait jamais manqué à ses paroles, qu'il serait fidèle à ses engagements et qu'il ne sacrifierait rien au désir de conserver le pouvoir.

La France, en effet, est avide de franchise et de loyauté.

Aspirant aux réformes sociales et démocratiques, le pays continue à demander la stabilité ministérielle; et ces représentants, qui connaissent ce vœu, s'associent évidemment aux efforts successifs le cabinet les convie pour l'amélioration morale et matérielle du sort de tous les citoyens.

C'est là le principal gage de la durée du ministère.

JOURNAUX ANTI-RÉPUBLICAINS

Du **Gaulois** :

En somme, rien n'est changé. Le ministère Loubet est conçu dans le monde ou ministère Freycinet. Il se réclame de l'alliance radicale.

Il répond par la dureté et la hauteur des expressions aux braves gens qui s'imaginaient qu'on en convertissent à la République ils vont devenir les amis et les copains de la bande.

Il a eu sa majorité. C'était prévu. Elle est belle, elle est même trop belle pour durer.

Nous attendrons avec patience qu'elle se désagrège, ce qui ne tardera pas, car c'est un aréopage où il y a de tout, des morceaux de droite, des opportunistes et des radicaux.

Ces derniers avec lesquels il est matériellement impossible de gouverner, en feront bientôt voir de grises aux vainqueurs d'hier.

De l'**Autorité** :

Tout cela est très obscur, très louche.

Il faudra voir, à l'usage, en attendant que ce malheureux pays, dégradé, dépouillé, se mette un peu ahuri, moqué à gauche, moqué à droite, et à fortune inespérée de rester quelques semaines au pouvoir.

En cela, je n'ai pas grande confiance.

Car, s'il n'a pas été renversé dès le premier jour, c'est qui chacun songeait que c'était trop tôt.

Du **Soleil** :

En résumé, c'est une reprise après quelques jours de relâche. La partie qui était accoutrée hier au Palais-Bourbon, s'attendant à assister à une grande représentation, s'en est retournée frais. C'est un jour, durant quelqu'un, en quittant la salle après la scène à deux personnages, joués par M. Ribot et M. Rivet.

LE LESSOUR.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique

Mort d'un sénateur inamovible

Evreux, 4 mars. — M. Martel, sénateur inamovible, ancien vice-président du Sénat, est mort aujourd'hui.

DANS LES COULOIRS

A la Chambre

LA CENSURE

Paris, 4 mars. — La Chambre reprendra demain la discussion sur la censure dramatique. Cette discussion avait été interrompue par les votes des tarifs douaniers et la crise ministérielle. M. Hémon pourra donc terminer enfin les discours dont il n'avait prononcé que la première partie.

Le budget de 1893

L'examen du budget de 1893 que la crise avait également interrompu va être repris par le gouvernement. M. Rouvier en entretiendra demain ses collègues au conseil, et il est probable que le projet de budget pourra être déposé la semaine prochaine sur le bureau de la Chambre.

Les vice-présidents

Il y a quatre candidats à la vice-présidence en remplacement de M. Viette nommé ministre des Travaux publics. Ce sont MM. Pierre Legrand, Sarrien, ancienne ministres, Vigier et Burdeau.

Réunion de la Droite

On communique le procès-verbal suivant d'une réunion des membres de la droite provoquée par M. de Mackau :

Un exécution de la décision prise le 24 février dernier au secrétariat des droites, une réunion des députés conservateurs a eu lieu aujourd'hui; elle a duré qu'il y a lieu de constituer un comité ouvert à tous les députés des différents groupes de la droite, sur le terrain commun de la revendication de toutes les libertés publiques et religieuses.

La réunion a pris le nom : « Union libérale de la droite » elle a nommé un comité de sept membres chargé de faire des propositions pour la constitution de ce comité. La réunion s'est aussitôt ajournée à huitaine.

Le comité auquel il est fait allusion dans ce procès-verbal, se compose de MM. Pierrot, d'Aguesses, de Foresta, de Selan, de Rémal, de Kergorlay, de Pontbriand.

A cette réunion assistait environ une cinquantaine de députés de la droite. M. Piou n'a y est pas rendu ainsi que la plupart de ses amis. On a guère remarqué parmi les assistants, que M. Thellier de Poncheville nommé appartenant au groupe constitutionnel.

LA SURETÉ GENERALE

Paris, 4 mars. — M. Laurent, préfet du Var, est pressé pour le poste vacant de préfet de police en remplacement de M. Sémorty, nommé directeur de la sûreté générale.

UN EBOULEMENT A PAU

Six victimes

Pau, 4 mars. — Un accident qui cause dans toute la région une vive émotion vient d'avoir lieu sur la ligne du chemin de fer en construction entre St-Jean et St-Etienne de Baigorry. Au tunnel d'Asses un éboulement s'est produit ensevelissant huit ouvriers.

Après plusieurs heures de travail on a réussi à dégager les malheureux.

Deux d'entre eux ont été instantanément tués. Les trois autres ont été très gravement blessés, trois enfin sont morts.

L'espion de Toulon

Toulon, 4 mars. — L'instruction de l'affaire d'espionnage a été poursuivi activement. Le juge chargé de l'enquête a reçu d'importantes dépositions notamment celle de la logeuse de Aurillo qui a déclaré que ce dernier recevait souvent des manifestes d'Italie, fait qui a été vérifié à la poste.

Il paraîtrait qu'Aurillo était en relations suivies avec le vice-consul italien à Toulon et le consul de Nice.

Toulon, 4 mars. — Voici de nouveaux détails sur l'arrestation de l'espion.

La police de Nice l'avait signalé à celle de Toulon, mais celle-ci n'avait pu le trouver, car il avait quitté la France pour aller faire à Nice des conférences d'espionnage au gouvernement italien.

Depuis son retour, il fut soumis à une surveillance active le plus grand soin en prenant un faux nom, en portant une fausse barbe et un chapeau toujours très rabattu sur les yeux.

Malgré toutes ces précautions, il a été arrêté et écroué sous le plus rigoureux secret.

Il y a quelques jours, Aurillo avait fait la connaissance d'un jeune soldat avec lequel il s'était lié assez intimement, en cherchant à l'attirer surtout par de nombreuses invitations à dîner.

Cette intimité avait pour but d'obtenir des renseignements sur nos fortifications et des routes stratégiques environnant Toulon; il, sur les forts qui environnent Toulon.

On a vu Aurillo se promener très souvent autour de ces forts, prenant des notes et dessinant.

L'honnête soldat du génie avait fini par se mêler des questions d'Aurillo qui portaient toutes sur le même sujet, et il a pu, au moment de l'arrestation de l'espion, il en avait parlé à son chef.

Aurillo passera prochainement devant le tribunal correctionnel de Toulon.

Toulon, 4 mars. — M. Dagallier, juge d'instruction, vient de découvrir une pièce importante relative à la culpabilité de l'espion Aurillo. Il s'agit d'une lettre que cet individu avait reçue de Rome, il y a quelque temps.

Dans cette lettre, on lui reprochait d'avoir envoyé des renseignements inexacts et on lui *recommandait de mener plus sérieusement* ses enquêtes. On lui expédiait néanmoins 100 francs pour le dédommager.

Ce serait à la suite de cette lettre qu'Aurillo, comme nous l'avons dit plus haut, reçut le train d'Italie pour renouveler ses propositions d'espionnage.

Le drame de la rue Saint-Denis

L'enquête

Paris, 4 mars. — M. Lopiel, substitut du Procureur de la République et M. Lescoux, juge d'instruction, se sont rendus au commissariat de la rue des Prouvaires, pour interroger l'assassin.

C'est un homme vêtu de taille moyenne, plutôt petite, presque chauve, à la moustache noire; il était vêtu d'une pardessus gris. On l'a fouillé : il a été trouvé porteur de huit clefs, d'une pince-monseigneur, d'un marteau. Il avait sur lui une somme de quatre francs.

Dans la bagarre, il avait perdu son chapeau et un soulier.

Pressé par les magistrats de dire son nom, il finit par dire :

— Puisque vous y tenez tant, je m'appelle Eugène Crampon, je suis âgé de vingt-sept ans, ne m'en demandez pas plus long.

Ce nom bizarre ne serait-il pas un sobriquet ? C'est ce que la justice éclaircira bientôt.

En attendant, il a été envoyé au Dépôt.

M. Goron a confié au brigadier Prince et à plusieurs agents le soin de commencer les recherches pour retrouver les deux complices de Crampon.

Des renseignements précieux ont été recueillis et nul doute que le trio de ces dangereux cambrioleurs ne soit bientôt sous les verrous.

Paris, 4 mars. — L'assassin a été le nouvel interrogé, ce matin, au commissariat des Halles et pressé de questions par le commissaire, M. Véron.

Mais on n'a pu rien en tirer; ce malfaiteur, refusant de répondre à toutes les questions, s'est renfermé dans le mutisme le plus complet, et il ne voulut pas fournir aucun indice de renseignement ni sur son domicile, ni sur ses complices.

On l'a conduit ensuite, dans la matinée, au service anthropométrique, où son identité a été établie exactement; c'est bien, ainsi qu'il avait fini par le dire hier soir, un nommé Eugène Crampon, qui a déjà subi quatre condamnations correctionnelles.

Paris, 4 mars. — Crampon, dans un nouvel interrogatoire, a déclaré qu'il avait pour maîtresse une femme Gérard, qui, il y a trois ans, a été hospitalisée à l'hôpital de la Charité où elle vient d'accoucher de son dixième enfant. On a fait une perquisition chez elle rue St-Lazare où l'on a trouvé quelques objets suspects et un uniforme complet de 1er bataillon d'infanterie légère. M. Goron est persuadé que Crampon a un autre domicile qu'il vient cacher, il y subit quatre condamnations pour vol et fabrication de fausse-monnaie.

Il avait été enregistré en 1886 au service anthropométrique et sous le nom de Sébastien, sujet suisse. Il était connu au dernière de sa maîtresse sous le nom de Louis Dumoulin.

Faits divers Télégraphiques

(De nos correspondants spéciaux.)

UN MENTEUR. — Lyon, 4 mars. — Un prétendu anarchiste, qui disait hier avoir expédié du poche de dynamite déposée devant l'hôtel de la préfecture Bâgan, avoue, aujourd'hui, qu'il avait menti, ajoutant qu'il n'était fait arrêter pour jouer un tour à ses parents. Il sera poursuivi pour dénonciation calomnieuse.